

Article 31 du Règlement

Montour pour régler la situation, afin que les élèves reprennent les classes le plus tôt possible.

Enfin, le ministre, sur la recommandation du commissaire de la Commission sur les Indiens de l'Ontario, s'est déclaré d'accord pour rencontrer le chef Montour demain. Le chef Montour m'avait demandé d'assister à la rencontre en ma qualité de député de l'endroit, mais à ma stupéfaction il m'a appris que le ministre ne veut pas le rencontrer en présence de son député.

Moi qui suis député je ne vais pas faire obstacle à cette rencontre, mais j'estime qu'il s'agit d'une tentative directe de court-circuiter la représentation électorale. Le ministre conteste mon droit de député de représenter mes électeurs du mieux que je puis. Qu'est-ce qu'il a à cacher? J'invite le ministre à régler la situation, à avoir avec le chef une rencontre franche et ouverte. Ce n'est pas le moment de violer une nouvelle promesse.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, hier soir, la Chambre a tenu plusieurs votes à l'étape du rapport du projet de loi C-21 visant à améliorer la gestion de la Loi sur l'assurance-chômage. Nous avons eu en tout 23 votes par assis et debout. Le compte rendu montrera que seulement 26 socialistes ont voté pour manifester leur opposition au projet de loi C-21 sur le chômage présenté par notre gouvernement.

Le compte rendu officiel montrera aussi que lorsque s'est tenu le dernier vote, hier soir, l'opposition des socialistes au projet de loi du gouvernement avait diminué de 50 p. 100 et que seulement 13 d'entre eux ont voté contre le gouvernement. J'en déduis que ceux qui appuient notre gouvernement sont de plus en plus nombreux dans les rangs de nos collègues socialistes. Le compte rendu officiel confirme que le Nouveau Parti démocratique n'est pas du tout convaincu de sa position et que les députés néo-démocrates sont prêts à s'abstenir ou à s'absenter de la Chambre au moment où se tient un vote qu'ils ont réclamé à cor et à cri.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): Monsieur le Président, le projet de loi C-21, celui sur l'assurance-chômage, va faire augmenter les impôts fonciers dans tout le Canada.

En augmentant les cotisations de l'employeur de rien moins que 21 p. 100 à compter du 1^{er} janvier, le projet de loi forcera les municipalités et les conseils scolaires à relever les impôts qu'ils perçoivent, car ils devront maintenant payer un supplément de primes s'élevant en moyenne à 180 \$ par employé.

Dans ma circonscription de Surrey—Nord, cela signifie un supplément de 814 000 \$ et pour la ville de Vancouver de 2,3 millions. A Toronto, sans compter les banlieues, il en coûtera 3,4 millions de plus.

L'assurance-chômage et la préparation à l'emploi sont une responsabilité fédérale, pas municipale. Quelle aide le gouvernement prévoit-il accorder aux municipalités pour qu'elles puissent payer cette augmentation de primes? Aucune! Le gouvernement force les municipalités à relever leurs impôts fonciers et va contraindre des gens à vendre leur maison.

* * *

[Français]

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui un grand jour: l'honorable ministre d'État (Sciences et Technologie) vient d'annoncer quels sont les 14 centres d'excellence choisis dans le programme des Réseaux de centres d'excellence, dont le coût s'élève à 240 millions de dollars. Le choix des réseaux constitue une étape marquante dans la série des efforts soutenus du gouvernement du Canada pour promouvoir la recherche de base et appliquée à long terme au Canada.

Ce programme met des chercheurs au défi d'abolir les frontières entre les disciplines, les écoles de pensée et les établissements, et d'unir leurs efforts en vue d'élaborer des projets visant à améliorer la compétitivité de l'industrie à l'échelle du pays.

Ces réseaux constituent une excellente approche de la promotion de l'excellence dans le domaine de la recherche scientifique au Canada.

Monsieur le Président, au nom du gouvernement canadien et au nom de tous mes collègues, je veux souhaiter nos meilleurs vœux de succès aux chercheurs qui ont obtenu ces contributions par le biais des Réseaux de centres d'excellence.